

IFAW tenBoma: LA RÉVOLUTION DU CONTRE-BRACONNAGE



En Afrique, un éléphant
est tué pour son ivoire
**TOUTES LES 26
MINUTES**

**TOUT COMME LE TRAFIC
DE DROGUE, D'ÊTRES
HUMAINS ET D'ARMES,
LE COMMERCE ILLICITE
D'ESPÈCES SAUVAGES SE
CLASSE PARMI LES
CRIMES
INTERNATIONAUX LES
PLUS LUCRATIFS**

**23 TONNES D'IVOIRE
ILLÉGAL**
saisies en 2016

**PLUS D'ÉLÉPHANTS
BRACONNÉS**
que de naissances chaque
année

**PLUS DE 1000
RANGERS TUÉS**
en à peine 10 ans

tenBoma conjugue une philosophie de sécurité existante parmi les communautés africaines aux règles de suivi des réseaux criminels pour former un réseau d'yeux et d'oreilles qui permette de prédire et de prévenir le braconnage des espèces emblématiques.

Le braconnage est une activité très lucrative. Les réseaux criminels organisés, transnationaux et disposant de ressources importantes, coopèrent pour abattre avec cruauté les animaux et vendre certaines de leurs parties, finançant ainsi leurs activités.

Ce cycle de violence, nourri par la cupidité des trafiquants, prive les animaux de leur vie, les communautés de leur stabilité et la planète de ses espèces emblématiques.

tenBoma compte dans ses rangs des conseillers et des mentors spécialisés lesquels, au sein des communautés, observent les activités illégales et servent ainsi d'intermédiaires pour transmettre informations, rapports et analyses. Ces données mènent à des opérations de répression très efficaces pour mettre un terme au trafic d'espèces sauvages et démanteler les réseaux criminels.



tenBoma : Le réseau d'IFAW pour démanteler un réseau



Au cours des dernières années, des pays du monde entier ont détruit plus de 100 tonnes d'ivoire provenant de leurs stocks pour envoyer le message suivant : nous préférons les éléphants vivants à l'ivoire.

TENBOMA, EN COLLABORATION AVEC LE KWS, MET EN PLACE :

- ▶ Une communauté de communautés partageant un but commun
- ▶ Des réseaux intégrés pour analyser les données sur cette criminalité
- ▶ Des informations et des analyses enrichies
- ▶ Une amélioration de la formation, de la mobilité, des communications et de la technologie
- ▶ Des partenariats de conservation et de réseaux de lutte contre la fraude inclusifs
- ▶ Une capacité accrue pour prévoir et prévenir le crime contre les espèces sauvages

Nous réduisons le champ d'action des braconniers :

- ▶ En prévoyant les zones et les communautés les plus exposées au braconnage
- ▶ En responsabilisant les communautés à la source de la criminalité liée aux espèces sauvages par le biais du développement, de projets générant des sources de revenus alternatives, de l'atténuation des conflits hommes-faune et grâce à la création d'une communauté de rangers formés, encadrés et soutenus.
- ▶ En donnant la priorité à l'engagement des communautés pour dénoncer les différents crimes via des réseaux locaux d'information : les communautés

constituent ainsi notre première ligne d'«yeux» et d'«oreilles» contre le braconnage

- ▶ En renforçant la confiance mutuelle entre les communautés et les entités chargées de l'application de la loi, grâce à des engagements pris et des actions initiées par les dirigeants clés pour mettre un terme à ce trafic

Démanteler des réseaux de criminalité faunique :

- ▶ En identifiant les indicateurs de braconnage par l'analyse des réseaux sociaux
- ▶ En identifiant les nœuds et les liens relationnels majeurs au sein des organisations (individus, cellules ou entreprises) qui, si retirés du réseau, auront le plus grand impact sur le niveau général de criminalité
- ▶ En ciblant ces nœuds avec précision pour perturber et dissuader le commerce illégitime
- ▶ En créant un partenariat avec le KWS et le département chargé des poursuites pénales, INTERPOL et la Communauté du renseignement des États-Unis afin de s'assurer que tous les maillons de la chaîne criminelle puissent être ciblés

VICTOIRES :

- ▶ Il n'y a eu aucun incident de braconnage dans les zones ciblées par IFAW tenBoma
- ▶ Trois opérations majeures ont déjà été menées et ont permis de découvrir de nouveaux réseaux de braconnage menant à des arrestations et à une enquête plus poussée
- ▶ Les militaires de haut rang des armées américaines et africaines ont ajouté des missions de lutte contre le braconnage dans le cadre de leur mission antiterroriste. En juin 2016, pour la première fois, avec le soutien de l'équipe tenBoma d'IFAW, les Chefs de la défense se sont rencontrés lors de réunions à huis clos pour évaluer les progrès accomplis et discuter des prochaines étapes visant à « identifier,

cibler et éliminer» les réseaux criminels responsables des atteintes aux espèces sauvages

- ▶ tenBoma a reçu l'aval d'INTERPOL lors de la CoP17 de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) tenue à Johannesburg
- ▶ Plus de 70 agents de renseignement et d'investigation ont été formés et équipés au Kenya
- ▶ Projet en expansion transfrontalière pour inclure d'autres partenaires (ONG, organismes de protection de l'environnement et d'application des lois), notamment Big Life Foundation, Tsavo Trust, Fondation PAMS (Protected Area Management Solutions) et SORALO (Southern Rift Association of Land Owners - Association des propriétaires fonciers de la vallée du Grand Rift Sud)

COMMENT POUVEZ-VOUS NOUS AIDER ?

- ▶ N'achetez jamais d'ivoire ou d'autres produits dérivés d'espèces sauvages. Même le commerce légal sert de couverture au commerce illégal et encourage le braconnage.
- ▶ Lorsque vous voyagez, achetez des souvenirs durables qui soutiennent les communautés vivant à proximité de la faune.
- ▶ Dites à votre gouvernement de soutenir les initiatives internationales visant à lutter contre le trafic d'espèces sauvages, et à soutenir le développement dans les pays ayant des politiques de protection en matière de faune sauvage.
- ▶ Rejoignez le réseau d'IFAW pour agir via des pétitions, faire un don pour soutenir l'application de la loi sur la faune sauvage et en apprendre davantage sur les nouvelles initiatives visant à prévenir la criminalité faunique.



IFAW | Fonds international pour la protection des animaux

14 rue Edouard Mignot, 51 100 Reims | Tel: 0 3 26 48 05 48

Email: info-fr@ifaw.org | www.ifaw.org